

HDR – Exposé de soutenance – 15 juin 2010

En présentant aujourd'hui mon travail sous le titre « Pour une anthropologie sémiotique ; recherches sur le concept de Forme symbolique », l'occasion m'est donnée de revenir sur le chemin parcouru et de tracer des perspectives de recherche pour l'avenir. Mais plus que toute autre occasion à l'université, l'habilitation a ceci de particulier de situer celui qui la passe à la fois du côté de l'héritage et du côté de la transmission. Héritage de ce qu'il a reçu personnellement et par rapport auquel il a défini son travail ; transmission à de futurs thésards si le diplôme lui est accordé à l'issue de la soutenance. L'habilitation a donc tout de ce que l'anthropologie appelle un *rite de passage* assurant la continuité entre les générations.

Il y a, dans la tradition philosophique, une description fameuse d'un rite de passage : dans un dialogue de Platon qui m'est cher, le *Théétète*, Socrate félicite le mathématicien Théodore d'avoir su découvrir en Théétète celui qui assurera la relève pour la prochaine génération de mathématiciens. Socrate, à l'issue de l'examen qu'il fait subir à Théétète, ne manque cependant pas d'ajouter que si ce qui est susceptible de transmission s'appelle « mathématique », Théétète, tout mathématicien qu'il soit, reste confronté à l'aporie quand il s'agit de philosophie : c'est l'aporie qui rend la transmission de la philosophie à tout jamais plus problématique, celle-ci envisageant la discipline requise par la *mathesis* comme un simple moyen et pas comme une fin. C'est en gardant en mémoire cet avertissement de Socrate que je me présente devant vous aujourd'hui : « à vous de m'interroger, à moi de savoir répondre » pourrais-je dire en reprenant à mon compte l'injonction de Socrate au début du *Théétète*. Et il me faut donc commencer par situer mon travail à la fois par rapport à ce que j'ai reçu en héritage et par rapport à ce qui me semble en être une transmission possible.

L'héritage par rapport auquel je me situe

C'est par rapport à la tradition kantienne que se situe le travail que je présente aujourd'hui, dans la mesure où il tente de faire le point sur certains aspects contemporains ayant trait à la transformation de la perspective transcendantale.

Classiquement, depuis Kant, le caractère transcendantal de la connaissance résulte d'un acte de schématisation, quand il est possible d'exhiber l'intuition spatio-temporelle correspondant à des concepts. L'objectivité de la connaissance résulte de l'engendrement conjoint, dans le régime schématique, entre une certaine strate de phénomènes intuitionsnables

et des concepts mathématico-physiques qui correspondent à cette strate. Mais force est de reconnaître que, dans le régime schématique, la *notion de sens fait problème* : en effet, le sens *n'est pas directement susceptible de schématisation* car il ne lui correspond ni concept mathématique ni intuition spatio-temporelle clairement déterminés. Le sens est toujours déjà présent, diffu, changeant, malléable, bref non-intuitionnable et non directement constituable, et semble toujours au-delà ou en deçà de ce qui est susceptible de détermination conceptuelle. Confronté à ce problème, Kant avait consacré la *Critique de la faculté de juger* à une exploration de ce que pourrait être un régime spécifique d'*intuition du sens*. Ce régime spécifique, c'est le régime qu'il appelle « *symbolique* », par opposition au régime de la schématisation (§ 59). Négativement, le régime symbolique n'est pas circonscrit par une schématisation spécifique puisqu'il vise, sans jamais y parvenir, la « présentation d'un inconditionné ». Positivement cependant, il permet *l'intuition des totalités dans la perception des formes*, que ce soit celles qui sont construites culturellement dans l'œuvre d'art ou celles qui se manifestent dans la nature sous l'aspect des organismes vivants. Il y a donc bien un régime d'intuition du sens, celui de la *manifestation de la forme*, qui semble indifférente à l'opposition de la culture et de la nature. Mais ce régime apparaît chez Kant comme un régime *appauvri* qui ne vient qu'en second, une fois épuisées les ressources propres de la schématisation.

C'est dans ce cadre théorique que j'ai situé ma démarche, consistant à interroger, après beaucoup d'autres, le partage entre régime schématique et régime symbolique. Evidemment, la situation d'aujourd'hui est différente de celle qui prévalait à l'époque de Kant et c'est la raison pour laquelle le partage entre schématique et symbolique continue de faire problème.

Le fait majeur qui a exigé une réélaboration du partage entre schématique et symbolique me semble avoir été diagnostiqué par Cassirer dans son livre de 1921 sur *Einstein* : l'apparition des géométries non-euclidiennes a transformé de l'intérieur la perspective transcendantale parce que *la pluralité des géométries a réintroduit le régime symbolique au cœur même du schématisme*. En effet, la pluralité des axiomatiques géométriques implique de *réfléchir* (au sens kantien) à la cohérence de leurs rapports mutuels : c'est bien *l'intuition des totalités*, autrement dit le *sens* des géométries et plus largement des axiomatiques, qui fait ici problème et qui a la notion de *forme* pour enjeu.

Or le concept de forme a reçu deux interprétations philosophiques opposées dans la foulée de la pluralisation des géométries : la première, en rupture radicale avec le partage kantien entre schématique et symbolique puisqu'elle veut s'en tenir au seul niveau

conceptuel, conçoit la forme comme *formalisme logique* tandis que la seconde, en continuité avec l'héritage kantien, se donne les moyens de constituer un *schématisme du morphologique*, une fois découverts des outils mathématiques susceptibles de rendre compte de l'idée de structure. Dans les deux cas, le rapport entre le régime schématique et le régime symbolique en a été profondément bouleversé. Mon travail se situe dans l'évaluation de ce bouleversement.

Mon travail

Évaluation épistémologique : formalisme et morphologie

Si je commence par la partie proprement épistémologique de mon travail, je dirais que j'ai essayé de montrer, dans le cas du formalisme logique, qu'il existait en lui une *persistance du régime symbolique* et de la notion de sens qui lui est associé. J'interprète les théorèmes d'impossibilité à la Gödel-Turing – qui manifestent de l'intérieur du formalisme l'existence de limitations internes – comme la nécessité qui demeure de porter un jugement que Kant aurait appelé *esthétique* sur la *totalité* axiomatique, c'est-à-dire sur sa forme, et de circonscrire par ce jugement esthétique le périmètre de validité de l'axiomatique. Avec le recul, c'est ce que j'ai découvert dans le parcours scientifique de Turing. Il est, à ma connaissance, le seul scientifique profondément original qui ait parcouru tout le spectre de la définition de la forme : parti du formalisme hilbertien, il en est venu à tenter de penser la morphogenèse biologique dans un sens quasi-goethéen et a rencontré le problème de la forme dans la langue naturelle. Au passage, il a montré que l'acte de naissance de l'informatique supposait un théorème d'impossibilité portant sur la *totalité* du calculable et partant, un jugement *esthétique* relevant du régime *symbolique*. Philosophiquement, ce parcours montre combien le régime symbolique a des liens profonds avec la démarche créatrice, en particulier dans son aspect scientifique où *elle ne se situe pas à la périphérie* mais bien *au cœur* de l'entreprise. Deux conséquences en découlent : d'une part, il ne s'agit pas de considérer le régime symbolique comme un régime secondaire ou appauvri par rapport au régime schématique, comme Kant le laissait entendre : le régime symbolique est au contraire *premier*, dans la mesure où il rend compte de la possibilité d'un *sens* ; d'autre part, tout modèle cognitif ayant l'informatique comme ressource ou comme modèle doit faire droit à ce jugement esthétique *originnaire* parce que c'est lui et lui seul qui peut permettre de rendre compte du développement génétique des formes, qu'elles soient naturelles comme dans le cas des organismes ou culturelles comme dans le cas du langage.

Dans le cas du schématisme morphologique, un problème de nature esthétique se pose également. L'espace dans lequel se manifeste la forme est un espace mathématique qui capte bien quelque chose du sens en isolant ses propriétés structurelles, comme J. Petitot l'a montré.

Mais la difficulté vient de ce qu'en isolant une strate morphologique du sens pour la rendre schématisable, on risque de réintroduire une séparation – que Kant avait évité dans la *Critique de la faculté de juger* – entre forme naturelle et forme culturelle parce que les outils conceptuels du schématisme ne permettent de rendre en compte ni de l'aspect *trans-local* de la forme, ni du caractère *institué* du sens, deux traits qui ont pourtant une parenté.

L'aspect trans-local de la forme pose problème parce que l'espace mathématique que requiert la schématisation des phénomènes structurels suppose une homogénéité impropre à rendre compte de cet aspect trans-local : comment, pour reprendre l'exemple de S. J. Gould souvent cité par G. Longo, anticiper, dans cet espace, des phénomènes structurels tels que la transformation fonctionnelle de la mâchoire d'un reptile en une oreille interne d'oiseau deux cent millions d'années plus tard ? Ce ne sont pas des paramètres internes à cet espace qui peuvent rendre compte de cette transformation mais c'est *cet espace lui-même* qui se transforme dans la mesure où c'est à ce niveau que peut se concevoir une évolution *fonctionnelle* de la structure étudiée et de ce qui est donc considéré comme *norme* pour cette fonction. Le problème de la norme implique de ce point de vue une deuxième difficulté qui a trait au caractère *institué* du sens. Pour prendre en compte cet aspect, il faudrait s'interroger sur l'aspect *collectif* de l'institution du sens et sortir d'un régime de l'intuition propre à la schématisation. Car l'aspect institué du sens implique de prendre en considération de tout autre aspects du sens: le fait que celui-ci, pour être perçu, soit nécessairement objet d'une *reprise*, qu'une *opacité* l'accompagne constamment, qu'il renvoie *mythiquement* à une origine et qu'il ne soit soutenu que par des *ritualisations* pratiques et techniques. Bref, tous ces aspects modifient complètement le type d'espace requis pour penser le sens et ses formes, comme l'a montré L. Scubla.

Ces deux difficultés me paraissent être celles que rencontre tout projet de *naturalisation* qui ne se doterait pas en même temps d'un programme de *culturalisation* pour faire droit à ce que la *Critique de la faculté de juger* n'avait jamais scindé, à savoir la notion de forme dans ses aspects culturels et naturels. En particulier, du point de vue des modèles cognitifs que la schématisation morphologique rend possible, ce n'est pas, me semble-t-il, la schématisation morphologique des processus internes au cerveau individuel sur le mode du monde externe de la nature qui permet de combler à elle seule le fossé qui se crée entre formes naturelles et

formes culturelles mais bien plutôt la prise en compte *symbolique* du caractère avant tout *public* du sens, des mécanismes collectifs de sa construction et de la perception de sa normativité.

Il me semble donc nécessaire d'enrichir la notion d'espace à ce qu'il est possible de comprendre de sa constitution et de l'ouvrir à des dimensions qui, si elles ne sont pas prises en compte à l'origine, sont tôt ou tard appelées à resurgir sous l'aspect d'un inaccessible ou d'un impensé. C'est la raison pour laquelle j'ai retravaillé la notion de « forme symbolique », empruntée à Cassirer, dans une direction à la fois sociale et pratique en partant de l'idée que toute situation perceptive est perçue comme *champ* dans lequel se mêlent *inextricablement* la strate morphologique à celle de l'institution du sens, dans toutes ses facettes.

Évaluation philosophique : la notion de forme symbolique

Si je me suis appuyé sur la notion de « forme symbolique », c'est parce que, dans son syntagme même, la notion essaye de prendre en compte les trois dimensions que je viens de mentionner : le formel, le morphologique et le symbolique au sens de l'institué.

C'est par rapport à la notion d'activité que se comprend la nature de la forme symbolique : une activité est *symbolique* quand elle élabore sa propre *norme* régissant son effectuation et qu'elle développe des *marques spécifiques* de sa reconnaissance par les acteurs qui se trouvent, de ce fait, institués dans des rôles. Ce sont les grands types de ces activités qu'on appelle « formes symboliques ». Cassirer en a donné une liste non exhaustive : le langage au premier chef mais aussi le mythe, la science ou la technique. D'autres formes sont possibles à des échelles d'analyse diverses : la *perspective* comme l'a montré Panofsky, le *rite* comme l'a montré Hocart, la *narration* comme l'a montré Propp, les formes de l'*écriture* dans les civilisations graphiques comme l'a fait C. Herrenschmidt mais on pourrait imaginer également interpréter en termes de forme symbolique l'élaboration des régimes de *parenté* et la dynamique de leurs modifications en anthropologie ou encore l'élaboration des *formes monétaires* en économie. Les formes symboliques ne sont donc pas à proprement parler des concepts dans la mesure où elles se situent en amont du partage entre intuition et concept : elles apparaissent comme des séquences ritualisées de gestes *acquérant* une perceptibilité dans des marques, *requérant* l'attention des acteurs et *anticipant* sur leur conduite à venir. Elles sont donc à la fois *héritées* en ce qu'elles existent préalablement aux acteurs – et les contraignent – mais elles sont aussi *émergeantes* au sein des interactions entre acteurs – et rendent possible leur propre transformation quand celle-ci fait l'objet d'un enjeu social –. En

ce sens, les valeurs qui se stabilisent par le biais d'une forme symbolique ne sont pas le résultat d'un invariant posé *a priori* mais sont le résultat d'une *flexibilité* de la forme perdurant à travers différents contextes. C'est ce qu'ont montré, chacun à leur manière, Victor Rosenthal pour la genèse des formes perçues et Yves-Marie Visetti pour les formes sémantiques dans le langage.

Par rapport à la façon dont Cassirer décrit la notion de forme symbolique, quatre infléchissements permettent, me semble-t-il, de mieux cerner le caractère socio-sémiotique de toute la problématique.

Premièrement, au cœur de la notion de forme symbolique se situe la notion de *ritualisation* qui apparaît comme une condition nécessaire pour la répétition et la reprise de formes communes tout en offrant un accès à la conscience de la norme pour les acteurs et donc aussi à la possibilité d'une transformation interne de ces formes.

Deuxièmement, la notion de forme symbolique rend compte de la *socialité du sens* en maintenant à la fois la possibilité de plans d'expression dont la valeur est reconnue publiquement et une opacité constitutive de ces plans, qui n'appartiennent en propre à personne et qui font en revanche intervenir des intercesseurs mythiques distribuant à chacun des rôles.

Troisièmement, une forme symbolique ne constitue donc pas un type domanial isolé, un champ particulier de l'interaction et de la construction sociale des valeurs, mais plutôt une *strate générique transversale à toute interaction*. Elle a donc d'emblée un aspect trans-local et investit de ce fait les champs d'activité les plus divers.

Quatrièmement, une forme symbolique définit par elle-même son propre régime d'utilité en reconfigurant complètement le champ qu'elle investit : on sent bien, par exemple, combien la nature non seulement des biens échangés mais de *l'échange lui-même* se trouve bouleversée par l'émergence de la monnaie qui redéfinit ce qui doit être considéré comme bien échangeable.

C'est à partir de cette caractérisation de la notion de forme symbolique qu'il devient possible de revenir sur le grand partage kantien entre régime schématique et régime symbolique. Il faut concevoir le régime symbolique comme premier par rapport au régime schématique et cela a deux conséquences au moins : d'une part, on doit concevoir la sphère du jugement comme essentiellement *esthétique* au sens où la perception des totalités développant intrinsèquement des normes et modifiant leur propre structure est toujours première par rapport à une décomposition en unités stabilisées ; d'autre part, les

mathématiques n'ont plus de statut directement constitutif et leur mode de présence dans les sciences doit se concevoir sur le mode de *l'intervention* dans des domaines qui leur préexistent plutôt que sur le mode de la *constitution* de ces domaines.

A partir de cette nouvelle caractérisation de la notion de forme symbolique, il doit être possible d'esquisser un schéma directeur d'un nouveau type pour les modèles cognitifs. Il faut, me semble-t-il, opérer un renversement épistémologique et partir du fait que les plans d'expression, les enjeux et les valeurs n'ont de sens qu'en tant qu'ils possèdent une *dimension publique* dans laquelle les acteurs s'insèrent et qui leur donne les moyens d'une expression propre. C'est à partir de ce travail de réélaboration de la notion de forme symbolique que je conçois aujourd'hui mes directions de recherche. Celles-ci impliquent aussi, au moins potentiellement, des thésards et donc du même coup une transmission. C'est donc de transmission autant que de perspectives de recherche qu'il faut maintenant parler.

La transmission

Si j'avais aujourd'hui à conseiller quelqu'un dans le choix d'un sujet de thèse, quels seraient les pistes que j'aimerais qu'il ou elle envisage ?

Le premier thème qui me paraîtrait intéressant d'explorer sur des points précis serait celui des rapports entre régime schématique et régime symbolique. Dans le cas du régime schématique, on se cantonne généralement à l'étude de la révolution galiléenne en laissant de côté les conditions sémiotiques de nature à la fois linguistique et technique qui ont *précédé* cette révolution. Il y a là un domaine très vaste de recherches portant sur ce que S. Auroux a appelé la « révolution technologique de la grammatisation », dont j'ai moi-même exploré un pan en étudiant d'un point de vue graphique le programme de Hilbert. En étendant cette problématique, il y a là un angle d'attaque nouveau pour une histoire de l'informatique conçue comme chapitre dans l'histoire de l'écriture.

Le deuxième thème de recherche qu'il vaudrait la peine d'explorer serait celui de la nature des *institutions* symboliques : alors que les activités symboliques comme le langage possèdent un matériau dont l'organisation est construite autour du principe du système de différences, ce n'est pas exactement le cas des institutions symboliques dont le rapport au matériau signifiant n'est pas systématiquement organisé. La nature de cette organisation, me semble-t-il, nous échappe encore à peu près complètement.

Le troisième thème de recherche, d'inspiration plus phénoménologique, aurait la *conscience de norme* pour thème : par exemple, comment rendre compte de la notion de

recevabilité de l'usage linguistique et de ses transformations au cours du temps ? ou encore, comment rendre compte de la transformation des systèmes de parenté et des directions non-commutatives que prend cette transformation esquissant ainsi une *histoire* des systèmes de parenté ?

Le quatrième et dernier thème serait celui de la *ritualisation* soutenant les pratiques dans des activités symboliques particulières et entraînant la constitution d'enjeux collectifs. L'émergence de la monnaie dans son rapport à la médiation technique de l'écriture me semble constituer ici un terrain expérimental qui pourrait révéler la façon dont des strates d'activités différentes peuvent s'imbriquer pour constituer de nouveaux ensembles de pratiques.

Conclusion

Voilà ce que je pouvais dire de mon travail et des perspectives que j'envisage pour l'avenir. Il est temps de revenir à l'injonction de Socrate : à vous, maintenant, de me poser des questions et à moi de tâcher d'y répondre.